

Anglais au point d'être à peu près détruite, et on ne manqua pas de s'en réjouir parce qu'on allait, disait-on, refaire là une belle ville; on eut même, comme au temps de Néron, la dureté de refuser aux habitants la permission de profiter de leurs débris et de leurs caves pour reconstruire leurs maisons là où elles étaient; et on fit une série de maisons les plus sottement uniformes qui fussent au monde, et, comme l'uniformité était prescrite pour le dedans aussi bien que pour le dehors, toutes uniformément privées d'escalier. En 1666, Londres fut brûlée, et, elle aussi, fut rebâtie administrativement, régulièrement, symétriquement, et l'on en a fait une cité qui, malgré sa richesse et sa splendeur, est la plus ennuyeuse pour les yeux qui se puisse trouver.

Il en fut ainsi de la Rome néronienne. Elle se relève sans doute aux frais des provinces qui, écrasées de pillage et d'impôts, pleurent ces coûteuses splendeurs; elle se relève, comme par magie, toute belle et toute régulière, nous dit-on, avec des rues spacieuses, la hauteur des constructions mesurée, des portiques et des terrasses sur toutes les façades¹. L'ignorante architecture des Tarquins ne choquera plus par un grossier contraste la classique architecture grecque des empereurs: plus de ces rues tortueuses et sombres du moyen âge de Rome, de ces étages surplombants, de ces *insulae* indécentement pittoresques. Les vieillards pourront bien murmurer que Rome, ainsi ouverte aux ardeurs du soleil, sera moins saine; les peintres réclameront peut-être en faveur des effets de lumière, des contours hardis, des formes originales, que la vieille ville présentait. Mais l'architecture officielle, qui en notre siècle a démoli à Alger les balcons de l'architecture moresque et a

2. Suétone, *ibid.* Tacite, XV, 42-45.

fait une rue large dans Venise, répondait à tout par les ineffables beautés de l'angle droit; et Néron, ravi devant son œuvre, prononçait que Rome n'était plus Rome, et que son nom, trop peu glorieux pour elle, serait changé en celui de Néropolis.

Si le peuple est logé avec tant de magnificence, que sera-ce de César? Qu'est devenue la petite maison d'Auguste sur le mont Palatin, suffisante pour lui, indigne de ses successeurs? Tibère l'a augmentée d'un nouveau palais; Caligula l'a conduite jusqu'au Forum; Néron lui-même, l'agrandissant d'un autre côté, l'a étendue sur tout le Palatin, lui a fait enjamber la voie Sacrée, l'a menée jusqu'au mont Esquilin, et lui a fait rejoindre les vastes jardins de Mécène¹. Mais aujourd'hui Rome a reculé autour du palais de Néron, et lui a laissé ses coudées franches pour s'embellir et s'étendre. A l'œuvre donc, merveilleux instruments du génie de César, ministres de ce Jupiter, vous que ce dieu emploie à faire ses miracles, Sévères et Céler, hommes de génie et d'audace, qui, « maniant comme un jouet la puissance impériale, obtenez par l'art tout ce que la nature voudrait refuser! »

Avec une promptitude incroyable, sur le mont Palatin, sur le Célius, sur l'Esquilin et dans la vallée qui les sépare, depuis le grand cirque jusqu'au rempart de Servius Tullius, bien au delà de Sainte-Marie Majeure; au centre même de Rome et dans l'intérieur du *pomerium*, la Rome légale et religieuse; sur un espace de 2,000 mètres sur 500 environ, égal au sixième de la ville actuelle et au tiers du

1. Suet., *in Ner.*, 30. Tacite, *Annal.*, XV, 39. Cette partie du palais qui allait rejoindre les Esquilies et le jardin de Mécène, s'appela *Domus transitoria*, probablement parce qu'elle laissait un passage à la voie Sacrée ou à d'autres rues qui allaient rejoindre la voie Appia.

2. Tacite, *Annal.*, XV, 40.

*pomœrium*¹ : la Maison-d'Or s'élève². En avant de la Maison-d'Or, un lac; autour du lac, des édifices épars qui semblent une ville; entre la façade et le rivage, le vestibule où le maître de la maison fait attendre ses clients, c'est-à-dire où Néron fait attendre tous les peuples du monde, et au milieu, le colosse de Néron, haut de 120 pieds³, d'argent et d'or; plus loin, des portiques longs d'un mille, à triple rang de colonnes. Dans l'intérieur, tout se couvre de dorures, tout se revêt de pierres précieuses, de coquilles, de perles; les souterrains même sont ornés de peintures qui ont rempli à elles seules toute la vie d'un artiste⁴. Dans les bains, un robinet amène l'eau de mer, un autre, des eaux sulfureuses d'Albula. Un temple de la Fortune, construit avec une pierre nouvellement découverte, blanche et diaphane, semble, les portes fermées,

1. La Rome d'aujourd'hui a 638 hectares, et la Maison-d'Or devait en occuper de 80 à 100, plus que le Louvre et les Tuileries réunis.

2. Il ne faut donc pas prendre à la lettre ces expressions de Pline : « Domus aurea AMBIENTIS urbem. » (*Hist. nat.*, XXXIII, 3.) « Bis vidimus urbem CINGI domibus principum, Cæii et Neronis; » ce ne sont que des locutions hyperboliques familières aux anciens. Autant vaudrait entendre littéralement l'épigramme rapportée par Suétone :

Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites.

Si non et Veios occupat ista domus.

(*In Ner.*, 39.)

Mais on peut, ce me semble, comprendre Pline en ce sens que Néron, par la construction de son nouveau palais, ferma la Voie Sacrée à laquelle la *Domus transitoria* donnait passage, imposa par là une gêne excessive aux communications, et tint ainsi Rome comme assiégée.

3. Suet., *in Ner.*, 31, dit 120 pieds; Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 7), 110; Dion (LXVI, 25), 100; Aur. Victor, 102. Ces différences peuvent s'expliquer par les manières différentes de prendre les mesures, en comprenant ou non le piédestal, les rayons de la tête, etc.

4. Amulius. « La maison-d'Or, dit Pline, fut la prison de son talent. » *Hist. nat.*, XXXV, 10. Des fouilles faites depuis 1811, sous les thermes de Titus, ont fait retrouver des constructions qui doivent avoir appartenu à la partie de la Maison-d'Or bâtie sur l'Esquilin. V., entre autres, Nibby, *Roma, parte antica, Terme di Tito*.

s'illuminer d'un jour intérieur¹. Les salles du festin, si multipliées et si particulièrement fastueuses dans les maisons romaines, ont des voûtes lambrissées qui changent à chaque service, des plafonds d'ivoire d'où tombent des fleurs, des tuyaux d'ivoire qui jettent des parfums; d'autres, plus belles encore, tournent sur elles-mêmes jour et nuit, comme le monde. Mais ce sont là les moindres grandeurs du palais de Néron : voici des lacs, de vastes plaines, des vignes, des prairies, puis les ténèbres et la solitude des forêts, des vues magnifiques; au sein de Rome et des palais, des daims bondissent, des troupeaux vont au pâturage. C'est le parc anglais dans toute sa magnificence; mais quel nabab de la Grande-Bretagne a placé son parc au milieu d'une ville? Aussi Néron est-il presque content cette fois : Je vais enfin, dit-il, être logé comme un homme².

Sa maison pourtant ne dura guère plus que lui; il l'avait laissée inachevée; après lui, Othon signa un ordre de dépense de 50 millions de sesterces (13 millions de fr.) seulement pour la finir. Vitellius, après Othon, la trouva encore imparfaite et se plaignit d'être bien mal logé. Vespasien n'en voulut pas; sur la place, et avec les débris du palais de Néron, s'élevèrent des monuments nouveaux. Sous Vespasien, le temple de Claude, que Néron avait détruit, se releva³; sous Hadrien, le temple de Vénus et de Rome remplaça l'*atrium* du palais de Néron⁴. Une partie

1. *Tanquam inclusâ luce, non transmissâ.* (Pline, *Hist. nat.*, XXVI, 22.)

2. V. Tacite, *Annal.*, XV, 45; Suet., 31; Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 3; Martial, I, II.

3. *Claudia diffusas ubi porticus explicat umbras,
Ultima pars aulae deficientis erat.*

(Martial, *de Spect.*, 2.)

4. V. Nibby, *Tempio di Venere e di Roma*; Martial, *ibid.*; Spartian., *in Hadrian*, 18.

de son lac devint le Colisée¹, ses jardins firent place aux thermes de Titus². Rome s'ouvrit passage à travers ces splendides ruines, et eut son chemin libre pour aller rejoindre la voie Appia. Quant au colosse de Néron, il fut plusieurs fois promené de place en place; Hadrien employa 24 éléphants pour le mouvoir jusqu'à l'endroit où l'on a encore retrouvé les restes de son piédestal³. Vespasien et Titus remplacèrent la tête de Néron par celle du Soleil; Commode y mit la sienne: les statues romaines étaient habituées à ces changements d'identité⁴.

Ces passagères grandeurs avaient coûté cher à l'empire. Il n'avait pas suffi à Néron de mettre la main sur tous les débris de l'incendie, et, en se chargeant du déblai, d'interdire à chacun le retour dans les restes de sa demeure. Ce ne fut pas même assez de toute une moisson de couronnes jadis offertes par les villes à Néron artiste, et que Néron empereur n'avait pas voulu recevoir; salaire négligé en des temps meilleurs, et que ce pauvre musicien réclama plus tard. Il fallut un pillage général de l'empire qui montre bien que, pour être dur aux grands de Rome, le système impérial n'était pas non plus si doux aux petits et

1. Hic ubi conspicui venerabilis amphitheatri
Conspicitur moles, stagna Neronis erant.
(Martial, *ibid.*)

2. Hic ubi miramur velocia munera thermas,
Abstulerat miseris tecta superbus ager.
(*Id.*, *ibid.*)

3. Martial, *de Spect.*, 2. Dion, LXVI, 15. Spartian., *in Hadrian.*, 18.

4. Ainsi, Caius voulut remplacer par sa propre tête celle de Jupiter Olympien. Dion, LIX, p. 662. Suet., *in Calig.*, 22. Un homme qui avait remplacé la tête d'Auguste par la sienne, fut condamné sous Tibère. Suet., *in Tiber.*, 58. Tacite, *Annal.*, I, 74, V. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 2; Hieronyme., *in prophet. Habacuc.*, 4. Dans la prévoyance de ces changements, on détachait par avance la tête de la statue au moyen d'une cavité que dissimulait la draperie. Comment un serpent se glissa dans une cavité pareille et fit remuer une tête de Séjan, V. Dion, LVIII, 7.

aux provinces. La souscription fut ouverte dans tout l'empire; souscription que Néron sollicitait comme une grâce et qu'on n'avait garde de refuser, où vinrent se ruiner villes et citoyens, Italie et provinces, cités libres et cités conquises, hommes et dieux. Les dieux, dit Tacite, tombèrent au butin. L'or des triomphes et des vœux publics fut enlevé des temples; les vieux pénates de Rome furent fondus; Delphes à lui seul fournit 500 statues de bronze. Des émissaires de Néron parcoururent la Grèce, allèrent jusque dans les villages, et rapportèrent, pour embellir les boudoirs des prostituées impériales, une moisson de dieux, la troisième, je crois, et non la dernière que fournit aux empereurs cette inépuisable Grèce¹.

Mais quelle n'est pas l'injustice du peuple de Rome! En vain Néron pille le monde à son profit, lui ouvre, après l'incendie, ses jardins comme retraite, fait venir d'Ostie et des villes voisines tout ce qui lui est nécessaire, donne le blé à trois sest. le boisseau²; en vain, tout en sacrifiant les maisons, il épargne de son mieux les hommes; en vain, pour rassurer le peuple contre de futurs caprices incendiaires et de nouvelles manies d'artistes, ordonne-t-il les meilleures mesures contre de nouveaux embrasements, le peuple persiste à rejeter sur lui le crime de l'incendie, et ce crime, le moins prouvé de ceux de Néron, est celui qui l'a rendu le plus impopulaire.

Que veut donc le peuple? Les superstitions les plus rares et les plus oubliées sont remises en vigueur pour expier les souillures de Rome et pour que le ciel lui pardonne le crime de Néron. Le livre poudreux des sibylles consulté

1. Suet., 38. Tacite, *Annal.*, XV, 45. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8. Pausanias, V, 25, 26; IX, 27; X, 7. Dion Chrysost., *Or.* XXXI, *ad Rhode.*

2. Ce qui revient à 8 francs 53 cent. l'hectol. Tac., *Annal.*, XV, 39.

par les prêtres, les lectisternes et les veilles sacrées, la procession des matrones qui va chercher en pompe de l'eau de mer pour en asperger la statue de Junon, tout cela ne suffit pas : le sang et le sang humain est pour l'antiquité le grand moyen d'expiation. Rome, qui se vante d'avoir aboli les sacrifices humains par toute la terre, n'en a pas moins conservé l'usage, au moment des grands dangers, d'enterrer vifs un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque ; et Néron, chaque fois qu'une comète paraît au ciel, cherche, par le conseil de son astrologue, quelque illustre victime pour le bûcher. Que le sang coule donc, que Rome soit purifiée, que le peuple se taise, et que Néron demeure décidément innocent !

Or, la seconde année du règne de Claude, un homme, un pauvre juif, nommé Simon, et que ses frères appelaient aussi du nom de Céphas, qui veut dire *Pierre*, était venu dans Rome. Il y avait prêché une doctrine nouvelle dans le judaïsme, contre laquelle les Juifs de cette ville s'étaient soulevés, et Claude, ému de ces querelles, faisant comme avaient fait avant lui Auguste et Tibère, Claude avait expulsé de Rome tous les Juifs à la fois¹ (an 41).

Mais cette nation tenace ne tarda pas à revenir. Les apôtres même de la nouvelle doctrine reparaissent à Rome au bout de neuf ans. Et plus tard, un Juif de Tarse, citoyen romain, homme instruit dans les sciences hébraïques, Saul, à qui les nations païennes donnaient le nom romain de Paulus, accusé par ses compatriotes de Jérusalem devant le gouverneur de Syrie, usait de son droit de citoyen et en appelait à César (an 60).

César, ou du moins sa cour, devait connaître cet homme et cette doctrine. Les rapports officiels déposés dans ses ar-

1. Suet., in *Claud.*, 25. *Act. apost.*, LVIII, 2. Dion, LX, p. 669.

chives lui apprenaient (je répète les termes de Tacite) que « Christ (le Christ, ὁ Χριστός, l'oïnt), celui qui avait donné « son nom à cette croyance, avait péri sous le règne de « Tibère, condamné à mort par Pontius Pilatus, procura- « teur¹; que cette superstition, un instant réprimée, se « propageait de nouveau; que, sortie de la Judée où ce « fléau avait pris naissance, elle était arrivée dans Rome « même, qui accueille et imite les crimes et les turpitudes « du monde entier² ! » On savait encore que Paul avait été plusieurs fois dénoncé par ses compatriotes aux proconsuls romains; qu'il avait devant eux expliqué sa doctrine; qu'il l'avait expliquée, et devant le roi juif Agrippa, et dans les synagogues des Hébreux, et dans les assemblées des Grecs, et même à Athènes devant l'aréopage. Le proconsul de Chypre, Sergius Paulus, avait cru à sa parole³; en Judée, en Syrie, en Grèce, en Illyrie même⁴, des milliers d'hommes juifs, grecs, barbares, venaient à lui⁵.

Paul, amené en Italie, n'y était donc rien moins qu'un inconnu. A Pouzzol, où il débarqua (an 61), des frères l'accueillirent. D'autres vinrent de Rome jusqu'aux premières stations sur la voie Appia pour le recevoir. A Rome même, où la police impériale se souciait peu de se mêler de ces querelles entre Juifs, Paul, venu comme accusé et

1. Auctor nominis ejus Christus, qui Tiberio imperitante, per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat. (Tac., *Annal.*, XV, 44.)

2. *Id.*, *ibid.*

3. *Actes*, XIII, 12.

4. *Rom.*, XV, 19.

5. *V. Act.*, I, 15; II, 41; IV, 4; VI, 1; IX, 32, 35, 43; XI, 21; XII, 24; XVI, 5; XVII, XVIII. Il y eut un grand nombre de chrétiens dans les villes grecques, selon Julien l'Apostat, *apud Cyril.*, I, 10. Une partie des Juifs embrassa cette doctrine, selon Celse; *apud Orig. contra Celsum*, III, 7. Au temps de Néron, la multitude des chrétiens était déjà considérable. Sulp. Sev., II.

comme captif, demeura libre sous la garde d'un soldat, convoquant dans son logement les principaux des Juifs, y recevant quiconque venait l'entendre, prêchant deux années entières « en toute confiance et toute liberté ¹. » Emprisonné plus tard, il faisait servir ses fers « au progrès de l'Évangile, rendait sa captivité plus glorieuse pour le Christ dans tout le prétoire, » et encourageait « ses frères, » au dehors, « à répandre sans crainte la parole de Dieu ². »

Aussi le christianisme avait-il des disciples dans le palais même de Néron ³. Plusieurs églises naissaient en Italie ⁴; la foi se répandait même dans les provinces occidentales, la Gaule et l'Espagne ⁵. Les empereurs et les chefs du sénat se plaignaient de l'invasion des superstitions étrangères ⁶, le

1. In omni fiducia et sine prohibitione. (*Act.*, in fine.) Sur tout ce qui précède, *V. Act.*, XXVIII.

2. Sur cet emprisonnement de saint Paul, *V. Phil.*, I, 12, 13; *Philem.*, I, 9, 10; *Coloss.*, IV, 10, 18.

3. Salutant vos omnes sancti, maxime autem qui de domo Cæsari sunt. *Philipp.* IV, 22. Salutate eos qui sunt ex Narcissi domo qui sunt in Domino. *Rom.* XVI, 11 (j'ai souvent parlé de Narcisse, affranchi en crédit sous Néron). Les pères de l'Église parlent de la conversion d'un échanson (saint Jean Chrysost. *in Tim.*, 11. *Hom.*, X, 2. *In Act. Hom.*, XLVI, 3), et d'une concubine de Néron (idem *In Act.*, *ibid* et *Advers. oppugn. vitæ monast.*, I, 3; saint Astère, *In apostol. princ. Petr. et Paul.*); Théophylacte *in II Tim.*, IV. Le *Columbarium* des affranchis de Claude, récemment découvert, porte des noms qui se retrouvent parmi ceux des disciples nommés dans les épîtres de saint Paul. Ainsi Hermas, (*Rom.*, XVI, 14), Tryphæna et Tryphæra (*Rom.*, XVI, 12), Nereis (ou Nereus (*Rom.*, XVI, 14), Philologue (*ibid*), Crescens (II, *Tim.*, IV, 10), Hymenæus et Philetus (II, *Tim.*, 11, 17) avec les noms de famille (*gentilitia*) de Claudius ou de Valerius qui les font reconnaître comme affranchis de Claude ou de Messaline. Il y a aussi une Sentia Renata dont le surnom semble une allusion au baptême.

4. Pouzzol., etc., *Act.*, XXVIII, 13, 14. (Milan, Aquilée).

5. Sur le voyage de saint Paul en Espagne, *V. Rom.*, XV, 34; saint Clém. *aux Corinth.*; Chrysost., *Orat.*, 7; *Bullet. de Apostolicâ sedis Gallicæ origine.*

6. Quod *extera superstitiones* valescant, dit Claude au sénat. Tacite, *Annal.*, XI, 15. « *Servi quibus diversi ritus, extera sacra, AUT NULLA,* » dit le jurisconsulte Cassius, XIV, 44. Il faut se rappeler que le christianisme était très-répandu parmi les esclaves, et quant à ce mot *aut nulla*, que les chrétiens furent sans cesse accusés d'athéisme.

peuple criait à l'impiété et au maléfice ¹; car le peuple aussi savait le nom des chrétiens, et le christianisme devenait manifeste par les contradictions mêmes qu'il rencontrait de toutes parts : « Nous savons de cette croyance, disait-on, que de tous côtés on la contredit ². »

Enfin, dans le sein même de l'aristocratie romaine (ce fait ne semble-t-il pas appartenir au christianisme?) « une femme de haut rang, Pomponia Græcina, femme d'Aulus Plautius, qui, sous Claude, avait vaincu la Bretagne, accusée, » elle aussi « du crime de *superstition étrangère*, fut remise au jugement de son mari. Celui-ci, selon l'ancienne coutume, prononça sur cette accusation capitale dans une assemblée de famille, et déclara sa femme innocente (an 57). Cette Pomponia vécut longtemps encore et dans une tristesse constante; car pendant quarante années elle porta constamment le deuil de Julie, fille de Drusus, que Messaline avait fait mourir, et ces regrets, impunis sous le règne de Claude, ne cessèrent depuis d'être honorés ³. »

L'esprit impérial avait donc pris son temps pour toiser son ennemi; car il était évident qu'une guerre ouverte commençait contre cet esprit d'immiséricorde, de servilité, d'égoïsme, que Tibère avait donné pour fondement à son pouvoir: et, quand l'occasion fut donnée, quand Rome incendiée réclama de plus belles victimes que des béliers et des taureaux, César, d'un coup d'œil, trouva la sienne. Pour

1. *Vulgus christianos vocat... per flagitia invisos... odium generis humani.* (Tacite, *ibid.*)... L'existence du christianisme était donc bien connue du peuple. « *Affecti supplicii christiani, genus hominum superstitionis novæ et maleficæ.* » (Suet., *in Ner.*, 16.) Sur ces attaques contre les chrétiens, *V. Arnob.*, *Adv. Gentes*, I. On vous attaque comme des malfaiteurs, dit saint Pierre aux chrétiens, vérifiant ainsi Tacite et Suétone, (I. *Petr.*, II, 12).

2. *Act.*, XXVIII, 22.

3. Tacite, *Annal.*, XIII, 32.

Néron, qui s'effrayait de toute force et de toute doctrine, qui exilait les philosophes, persécutait Apollonius, provoquait la grande révolte des Juifs, l'incendie de Rome aurait-il été un moyen d'arriver jusqu'aux chrétiens, et d'avoir, en les frappant, le peuple pour soi? Les chrétiens périrent (an 64) coupables d'incendie, selon Néron, de maléfices, selon le peuple¹; « d'être haïs du genre humain, » selon Tacite². Ils périrent non-seulement à Rome, mais à Milan, à Aquilée³, dans les provinces. On cite une inscription qui rend grâces à Néron « pour avoir délivré l'Espagne des brigands et de ceux qui répandaient une superstition nouvelle⁴. » A Rome, ce fut une multitude immense, dit Tacite, *multitudo ingens*.

Voici comment ce païen raconte la mort de nos premiers martyrs : « On ajouta la raillerie à leur supplice; les uns,

1. Suet., *in Ner.*, 16. Sénèque aurait longtemps arrêté la persécution, d'après la conjecture ingénieuse de M. Fleury. *Saint Paul et Sénèque*, t. II, p. 122 et suiv.

2. *Odiū generis humani*. — Le sens que je donne à ce passage me paraît plus antique et non moins latin. Bossuet (*Discours sur l'histoire universelle*, II, 26) admet les deux sens. Remarquez l'analogie de ce mot de Tacite avec le passage de l'écrivain sacré que je citais tout à l'heure : *Nam de sectā hāc notum est nobis quia ubiq̄e ei contradicitur*. — La persécution de Néron, première persécution sanglante, était constatée par les archives romaines. (Tertullien, *Adv. Gnosticos*, 15; *Apolog.*, 5. Lactance, *de Morte persecut.*, 2. Sulpit. Sever. *Oros.*, VII, 7.)

3. Saint Gervais, saint Protas, saint Celse et saint Nazaire à Milan, (19 juin et 10 mai); saint Hermagore et saint Fortunat à Aquilée (12 juillet); sainte Photine, ses enfants et ses compagnons à Carthage (20 mars); sainte Perpétue, mère de saint Nazaire, à Rome (4 août); sainte Thècle, vierge et martyre (23 septembre); saint Ptolémée et saint Romain à Népi (24 août); saint Torpés, serviteur de Néron, en Toscane (17 mai); saint Évellius, autre serviteur de Néron, à Rome (11 mai), etc.

4. NERONI CL. CAES. AVG.
PONT. MAX.
OB PROVINC. LATRONIB.
ET HIS QUI NOVAM GENERI HVM. SVPERSTITION.
INCVLCAB. PVRGATAM.

Gruter, page 238. V. la dissertation de Bullet (*Histoire du christianisme*),

couverts de peaux de bêtes, furent livrés à des chiens furieux, d'autres mis en croix; d'autres, sur un pal qui leur traversait la gorge, furent revêtus de résine, de cire et de papyrus¹, et quand vint la nuit, furent allumés pour servir de flambeaux. Néron avait prêté ses jardins pour ce spectacle » (les jardins du Vatican où s'élève aujourd'hui Saint-Pierre). « Comme il y célébrait les jeux du cirque, on voyait César dans ces allées somptueusement éclairées par des hommes vivants, se promener en habit de cocher, se mêler au peuple ou conduire son char. Aussi, quoique ces hommes fussent coupables et dignes du dernier supplice, ces tortures infligées, sans une pensée du bien public, pour satisfaire la cruauté d'un seul, faisaient naître la compassion². » (Du 27 au 30 juillet.)

Ce sentiment de compassion et d'effroi semble s'être prolongé dans les souvenirs de la génération qui suivit. Juvénal et Martial parlent, eux aussi, de « cette tunique douloureuse, de ce pal qui traverse le gosier, de ce sillon de sang qui bouillonne sur l'arène³. » Sénèque, qui avait pu

où il croit pouvoir établir l'authenticité de cette inscription. Orelli (730) ne l'admet pas. Orose, du reste, dit positivement que la persécution s'étendit dans les provinces. *Loc. cit.*

1. « Ut in munere Neronis, in quibus cereos ut lucerent spectatoribus faciebat, cum essent fixa guttura ne se curvarent. Nero maleficos tædā, cerā et papyro supervestiebat et sic ad ignem admoventi jubebat, » dit le commentateur de Juvénal sur les vers cités plus bas.

2. Tacite, *ibid.*

3. Tunicā præsentē molestā...

(Martial, X.)

Ausi quod liceat tunicā punire molestā...

(Juvénal, VIII, 235.)

Pone Tigellinum (i. e. si Tigellinum accusaveris) tædā

[lucēbis in illā.

Quā stantes ardent qui fixo gutture fumant,

Et latus mediam sulcus diducit arenam.

(*Id.*, Sat. I, 155.)

voir ce spectacle, reproduit sans cesse ce qu'il nomme « les pompes du supplice, le fer, le feu, les chevalets, les bêtes féroces lancées contre un homme, le pal qui traverse le cou et sort par la bouche, la tunique tissée et enduite de tout ce qui peut servir d'aliment à la flamme¹, le glaive qui vient rouvrir les blessures à demi-fermées et faire couler un sang nouveau par les plaies devenues des cicatrices²; » et au milieu de ces tortures, il montre la victime « calme, souriant et souriant de bon cœur, regardant ses entrailles à découvert et contemplant ses souffrances de haut³. » Lorsque enfin, parlant de la « lumière divine que nous devons contempler aux lieux mêmes où elle réside, et des dieux qui sont témoins de toutes nos actions, » il s'écrie : « Que celui dont l'âme a conçu l'éternité ne s'effraie donc d'aucune menace ! Comment s'effraierait-il celui pour qui la mort est une espérance⁴ ? » n'y a-t-il pas dans tout cela quelque souvenir des martyrs ?

Depuis ce jour, il est vrai, les chrétiens persécutés furent contraints à cacher leur vie. Le christianisme, qui se montrait sur les places, se réfugia dans les catacombes, et, s'effaçant aux yeux du monde, sembla se recueillir dans les ténèbres pour y enfanter des vertus nouvelles. Il semble que le monde l'ait cru fini et l'ait oublié un moment ; Tacite et Sué-

1. Ferrum circa se et ignes habet, et catervas, et turbam ferarum quam in viscera immittat humana... et cruces et equuleos et adactum per medium hominem qui per os emergat stipitem... tunicam alimentis ignium illitam et intexam. (Ep. 14.)

2. Si ex intervallo repetitus, et per siccata vulnera recens demittitur sanguis. (Ep. 85.) M. de Maistre observe l'analogie de ce passage avec un endroit de Lactance parlant des martyrs : « Ut ad cruciatus membra renoventur et reparetur novus sanguis ad pœnam. » (Inst. div., V, 2.)

3. Inter hæc aliquis (qui est-ce donc ?) non gemit; parùm est, non rogavit; parùm est, non respondit; parùm est, risit, et ex animo. (Ep. 78.) Invictus ex alto dolores suos spectat. (Ep. 85.)

4. Ep. 102.

tone en parlent comme on parle d'un mort ; Épictète le confond avec le judaïsme. Cependant les archives romaines gardaient le souvenir de la persécution, et Tacite sut bien l'y trouver. Cependant encore, le pouvoir n'ignorait pas qu'il y avait des chrétiens, et Pline, dans son rapport officiel à Trajan, lui nomme tout d'abord le christianisme comme un fait qui lui est bien connu. Or, remarquez que ces trois écrivains qui parlent de la religion du Christ, Suétone, Pline, Tacite, sont de ce siècle les plus romains, les plus positifs, les plus en crédit auprès des princes, les plus à portée des archives officielles.

Mais, à une autre époque, il nous sera peut-être donné d'entrer plus avant dans cette admirable histoire de la foi chrétienne. Ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage.

§ III. — LES PROSCRIPTIONS. — TRIOMPHEs DE NÉRON.

Il s'agit maintenant de parcourir aussi vite que possible le reste de la carrière de proscriptions de Néron. Il avait devant lui comme une double cité, une Rome philosophique, antique et sévère, une Rome impériale, voluptueuse et débauchée, toutes deux promptes à conspirer, l'une par vertu et par ambition, l'autre par peur, par ennui et par débauche. L'une, sans doute, eût voulu relever quelque chimère aristocratique ou républicaine ; l'autre, séparée de Néron par la diversité des goûts dans le plaisir ou par la seule rivalité du plaisir, n'eût renversé Néron que pour le bonheur d'être Néron. Pour bien connaître ces deux espèces d'hommes, lisez dans Tacite, d'un côté la mort de Pétrone, de l'autre, celle d'Antistius et de Pollutia, sa fille. Ici un libertin, un fanfaron de vices, compagnon et délicat arbitre des plaisirs de Néron, meurt en riant, joue avec la